

HISTARC, une revue ouverte à la communauté scientifique nationale et internationale (2012-2020)

Robert Edgard NDONG
Chargé de recherche (CAMES),
IRSH/CENAREST (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

En 2012, dans l'éditorial de la première livraison d'HISTARC, le professeur Hugues Mouckaga, son directeur de publication, note :

Dans le but d'impulser une dynamique nouvelle à la recherche et à la production de savoirs en histoire et en archéologie, les chercheurs du département d'histoire et archéologie de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (établissement du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique - CENAREST/GABON) ont décidé de créer une revue scientifique.

Cette revue constitue un espace d'émulation de la production scientifique au sein de ce département. Elle est ouverte aux contributeurs d'autres établissements et centres de recherche et elle intéresse tous les axes de recherche dans ces deux disciplines qui connaissent des développements certains.

Cette revue est appelée à connaître, au fur et à mesure, des évolutions en vue de s'assurer un maximum de crédibilité et de durabilité, conditions nécessaires pour pénétrer les espaces internationaux de publication et obtenir un index de reconnaissance, symbole d'excellence¹.

Publiée sous les auspices du département des Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines (DESAC)² de l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH), HISTARC est une revue ouverte au monde scientifique national et international. Qu'est-ce qui, dans HISTARC, atteste donc de son double caractère national et international?

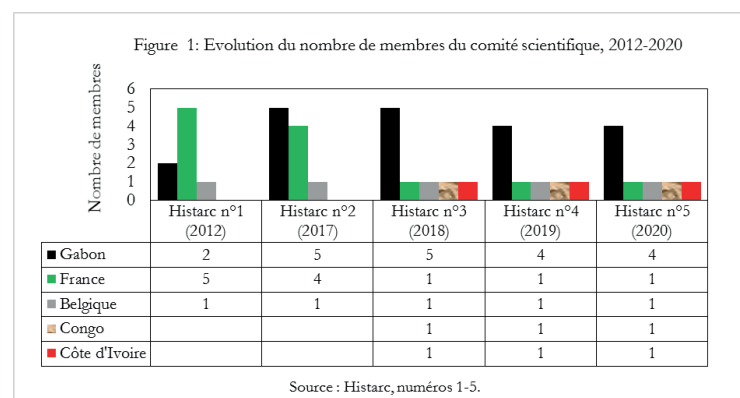
Circonscrire dans la temporalité 2012-2020, deux bornes renseignant respectivement sur la parution du premier et du dernier numéro d'HISTARC³, la présente étude vise à relever les preuves de son ouverture à la communauté scientifique nationale et internationale. Pour ce faire, la méthodologie est fondée sur la compilation et l'exploitation des différents numéros d'HISTARC.

L'ouverture nationale et internationale d'HISTARC est perceptible à partir des instances de gouvernance, des auteurs des articles et des aires géographiques des études.

1. Des instances de gouvernance composées de membres nationaux et étrangers

HISTARC est une revue cogérée par trois comités : le comité scientifique, le comité de lecture et le comité de rédaction. Si ce dernier est exclusivement internalisé, c'est-à-dire composé de membres du département des Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines de l'IRSH, tel n'est pas le cas des deux autres instances de gouvernance. Celles-ci attestent l'ouverture nationale et internationale de la revue.

Le comité scientifique est composé des universitaires relevant des deux disciplines qui intéressent prioritairement la revue, l'Histoire et l'Archéologie. Comme dans toute revue scientifique, les membres du comité scientifique apportent leur garantie scientifique. Ledit comité scientifique compte entre huit et dix membres officiant dans les établissements universitaires du Gabon et de l'étranger. La figure ci-après permet de quantifier l'évolution des membres du comité scientifique en fonction de leurs pays d'attaches professionnelles.



À l'exception de la première livraison en 2012 où les membres étrangers représentent 75 % contre seulement 25 % des membres nationaux, le reste du temps, il y a clairement un équilibre quasi parfait entre ces deux catégories de membres du comité scientifique. Les membres nationaux exercent à l'université Omar Bongo (UOB) et à l'École normale supérieure (ENS) de Libreville. Quant aux membres étrangers, ils officient dans les universités africaines (Côte d'Ivoire et Congo) et européennes (France et Belgique).

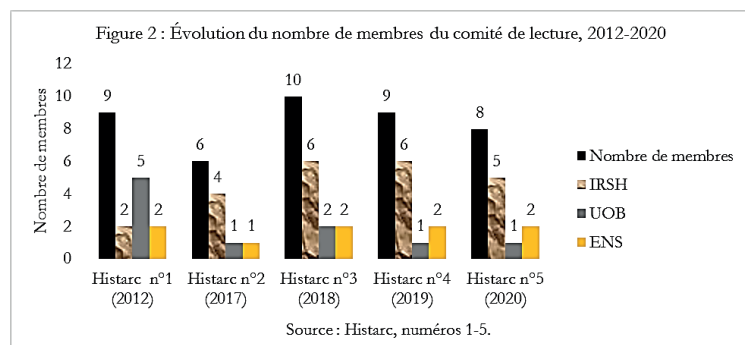
Quant au comité de lecture, il est composé d'experts nationaux de diverses disciplines. Cela procède du choix des membres du département fondateur et hôte de la revue de valoriser les universitaires nationaux. Grâce à l'avis des membres de ce comité, la revue s'assure de publier des articles de qualité respectant les critères de scientificité. L'évaluation des articles par le comité est réalisée en aveugle à l'aide d'une grille d'évaluation sur laquelle chaque évaluateur inscrit ses remarques et donne son avis sur la qualité de l'article et éventuellement sur les améliorations à apporter pour le

1. HISTARC n° 1, 2012, p. 7.

2. Anciennement appelé département d'Histoire et Archéologie.

3. Il s'agit de la dernière livraison au moment de la rédaction de la présente réflexion.

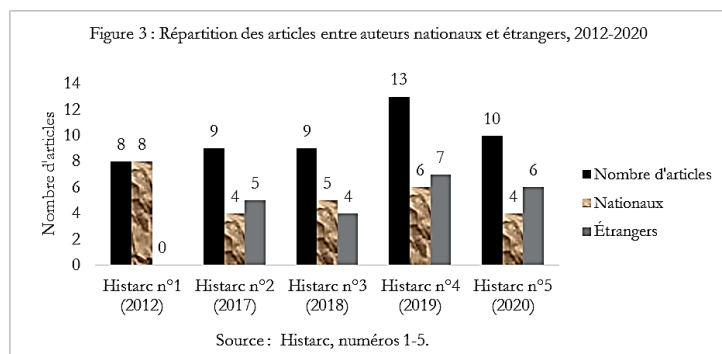
parfaire⁴. La figure ci-dessous montre l'évolution quantitative des membres du comité de lecture.



Les membres du comité de lecture sont issus des principaux établissements de sciences humaines et sociales du Gabon : l'IRSH, l'UOB et l'ENS. Dominé dans le premier numéro en 2012 par l'UOB qui compte cinq membres, le comité de lecture est reconfiguré au fil du temps, avec une présence plus importante des membres issus de l'IRSH. Cela tient au fait qu'il faut être au minimum Maître de recherche ou Maître de conférences pour faire partie du comité scientifique. Or, au lancement d'HISTARC en 2012, seuls deux chercheurs remplissent ce critère⁵. Suite à la multiplication des inscriptions sur la liste d'aptitudes aux fonctions de Maître de recherche des chercheurs de l'IRSH, le comité de lecture s'internalise davantage. Il conserve toutefois un minimum de membres extérieurs (trois à quatre dans les trois dernières livraisons de la revue).

2. Des articles émanant d'auteurs nationaux et étrangers

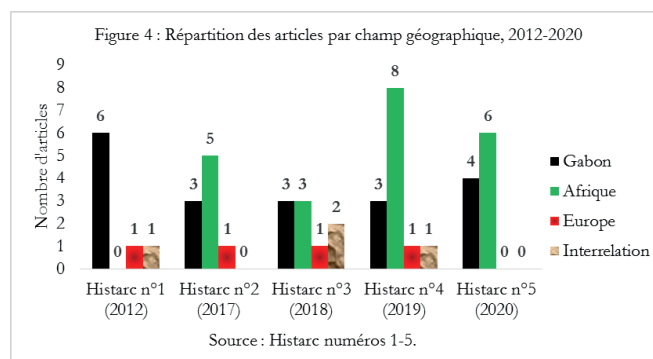
Comme à l'ordinaire dans les revues scientifiques, HISTARC n'accepte que des articles inédits et originaux. Les livraisons de la revue groupent entre huit et treize articles, avec des résumés en français et en anglais. Ces articles émanent des chercheurs et enseignants-chercheurs nationaux et étrangers. La figure ci-dessous permet de saisir, par numéro de revue, la répartition des auteurs entre nationaux et étrangers.



De 2012 à 2020, le nombre total d'articles des cinq parutions de la revue est de 49. Derrière ce chiffre se cachent des réalités qu'il importe de mettre en lumière. Dans le premier numéro, tous les auteurs sont nationaux. Une raison essentielle à cela : l'information relative au lancement de la revue circule principalement dans le milieu universitaire gabonais. Les contributeurs de ce premier numéro exercent à l'IRSH (4), à l'UOB (2), à l'ENS (1) et à l'Institut Universitaire des Sciences des Organisations (1). À partir du deuxième numéro en 2017 et des suivants, suite à une diffusion internationale large de l'appel à contribution notamment dans l'espace du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), la revue reçoit, évalue et publie des articles d'auteurs exerçant dans les établissements universitaires ivoiriens, congolais et sénégalais. Depuis lors, le nombre d'articles des auteurs nationaux et étrangers est quasiment le même. Ces articles portent sur divers champs géographiques.

3. Des études portant sur divers champs géographiques

La revue est ouverte à tous les champs géographiques. Dans les cinq premiers numéros, les articles portent sur le Gabon, l'Afrique et l'Europe.



Le Gabon et l'Afrique sont les deux grandes aires géographiques étudiées, avec respectivement 19 et 22 articles, soit 38,78 % et 44,90 % des 49 articles (figure ci-dessous). Concernant les réflexions sur l'Afrique, la Côte d'Ivoire est le pays le plus examiné. Elle enregistre, à elle seule, 15 articles soit 68,18 % du nombre d'articles portant sur le continent africain. Les études sur l'Europe restent marginales. Elles sont au nombre de six articles, soit 12,24 % du total des articles. À côté de ses champs géographiques, quatre articles portent sur une interrelation des aires géographiques. HISTARC pouvait-elle échapper à la diversité des champs géographiques ? La réponse est clairement négative, car les membres du département fondateur de la revue ont des approches multi-scalaires.

Conclusion

Propriété du département des Études des Sociétés Anciennes et Contemporaines, HISTARC n'est pas une revue autarcique, car elle a une large ouverture nationale et internationale. Ce

4. Fiche d'évaluation d'Histarc, 2019, 6 p.

5. Il s'agit de Ludovic Obiang et Georice Madebe qui ont le grade de directeur de recherche.

double caractère est perceptible au niveau de l'organisation, de la provenance des auteurs et des champs géographiques étudiés. Les instances de gouvernance que sont le comité scientifique et le comité de lecture associent les universitaires nationaux et étrangers. Les auteurs publiés proviennent aussi bien du Gabon que d'Afrique (particulièrement de l'espace CAMES). Les champs géographiques étudiés, nombreux et divers, portent sur des échelles spatiales gabonaises, africaines et européennes.

In fine, HISTARC est une jeune revue. Elle a encore du chemin à parcourir pour établir ses lettres de noblesse. Mais déjà, les cinq premières livraisons sont prometteuses.

Sources écrites

HISTARC, n° 1, 2012, 187 p.

HISTARC, n° 2, 2017, 196 p.

HISTARC, n° 3, 2018, 266 p.

HISTARC, n° 4, 2019, 302 p.

HISTARC, n° 5, 2020, 253 p.

HISTARC, fiche d'évaluation des articles, 6 p.